

# ABC DE LA CONDUITE

## Automobile

### Les enjeux de la formation Permis de conduire Auto :

La vie d'automobiliste commence par un apprentissage.

L'élève va faire cet apprentissage dans une auto-école grâce à l'enseignement d'un formateur qualifié.

Pour devenir un conducteur sûr, l'élève doit acquérir des connaissances théoriques et aussi des connaissances pratiques, des savoir-faire. Mais il ne faut pas séparer théorie et pratique : Les connaissances théoriques sont indispensables pour une bonne pratique et la pratique de la conduite améliore les connaissances théoriques. Mais surtout il devra acquérir un comportement sûr, prudent et responsable.

Le formateur est un enseignant diplômé. Il saura faire découvrir, analyser puis maîtriser les diverses difficultés liées à la formation à l'élève. Il sera là pour répondre à toutes les questions.

A l'auto-école, nous avons deux formateurs. Ils n'enseignent pas exactement de la même façon, mais ils ont le même but ! C'est-à-dire : faire de tous leurs élèves des conducteurs capables de circuler en sécurité.

Dans cette formation à la conduite, il ne faut pas vouloir « brûler les étapes ». Au début il faut acquérir de bonnes bases, ensuite la progression va se faire rapidement. Chaque élève progresse différemment, il ne doit pas se décourager même si il a l'impression de ne pas avoir appris grand-chose pendant une leçon. Le programme de formation est individualisé en fonction de chaque élève.

L'élève pourra suivre son évolution grâce à son livret de conduite. Il trouvera également en page 8, le programme de formation, des explications concernant le déroulement de l'épreuve pratique et la grille d'évaluation utilisé par les inspecteurs. Il verra aussi les 4 compétences dans leurs détails avec sa progression (Système de croix)

Le but de la formation : être capable de conduire une voiture sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres. Pour cela, l'élève doit :

Connaître les principales règles de la circulation ;

Avoir des notions concernant la voiture et son entretien ;

Savoir s'insérer dans la circulation ;

Savoir choisir sa position sur la chaussée ;

Être capable de franchir une intersection ou d'y changer de direction en tenant compte des règles de circulation ;

Connaître la signalisation verticale et horizontale et en tenir compte ;

Savoir adapter son allure aux circonstances et à vos possibilités ;

Savoir utiliser les commandes et accessoires de la voiture ;

Être capable de reconnaître les situations dangereuses ;

Être capable de prévoir pour prendre les décisions qui conviennent.

On croit encore souvent que pour apprendre à conduire, le plus important est d'apprendre à se servir des commandes : volant et pédales mais en réalité, savoir conduire c'est savoir regarder ! La conduite d'une automobile se fait principalement avec les yeux. Le conducteur décide d'agir sur les commandes, pour freiner, tourner, etc... en fonction de ce qu'il perçoit, c'est-à-dire, essentiellement en fonction de ce qu'il voit.

Au cours de la formation, l'enseignement de la conduite insistera beaucoup sur l'apprentissage du regard. Il vous dira où et quand il faut regarder pour être toujours informé sur ce qui se passe ou va se passer autour de vous.

## Déroulement des épreuves :

### Epreuve théorique :

Il s'agit d'un examen d'une durée approximative de 30 minutes.

L'élève peut passer cette épreuve tous les jours de la semaine. Nous avons 3 sites différents. Le centre le plus proche de l'auto-école est Code'nGo, 2 minutes à pied ! Il y a des sessions du mardi au samedi matin inclus. Il y a le centre de La Poste, qui propose des sessions les mardis et jeudis, 5 minutes en voiture, ou le centre SGS Objectif Code à Saints-Geosmes, environ à 7 minutes en voiture ouvert du lundi au samedi inclus.

Quand plusieurs élèves ont le niveau pour passer l'examen, une session est proposée aux élèves. L'auto-école préfère ne pas laisser les élèves seuls se présenter à l'examen, c'est pourquoi pour augmenter leur chance de réussite, un pré examen d'une durée de 2h est proposé juste avant l'épreuve. (Pas de coût supplémentaire, la prestation est comprise dans le coût global de la formation)

Généralement de 8h30 à 10h30 il y a le Pré examen à l'auto-école, puis le moniteur emmène les élèves au centre Code'nGo pour passer l'examen. L'auto-école s'occupe d'imprimer la convocation de La Poste, Code'nGo ou SGS Objectif Code et elle est donnée seulement le jour j afin d'éviter qu'elle soit égarée par l'élève. (Ci-dessous également)

Dans la salle d'examen d'une capacité de 6 personnes maximum, les élèves sont tous équipés d'une tablette et d'une paire d'écouteurs. (Dans le centre SGS Objectif Code, l'élève est seul dans la pièce). Chaque série de code est différente.

Quelques minutes, ou heures après le passage de l'épreuve théorique, nous recevons les résultats par mail.

Epreuve pratique : Une date d'examen prévisionnelle à la convenance de l'élève lui sera proposée en fin d'étape 2 afin que nous puissions au mieux positionner ses dernières heures de conduite avant l'épreuve. Nous remettons une convocation afin que l'élève puisse la donner comme justificatif auprès d'un employeur ou de l'école.

Le jour de l'épreuve pratique, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité accompagne les élèves à l'épreuve d'examen du permis.

Elle dure 32 minutes. Les documents d'examen sont vérifiés, tels que la pièce d'identité, livret de conduite pour les élèves ayant suivi une formation conduite accompagné (l'attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que l'élève a respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée et voir que les deux rendez-vous pédagogiques ont été effectués). Si l'élève qui a suivi la formation conduite accompagnée n'a pas son livret le jour de l'épreuve il ne peut pas passer son examen.

Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes, comporte en plus :

- ✓ La vérification d'un élément technique du véhicule (à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule) et une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- ✓ La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau ou en épi, demi-tour...).
- ✓ Conduite autonome

L'épreuve pratique permet d'évaluer certains points (Voir fiche « Certificat d'Examen du Permis de Conduire qui regroupe les différentes compétences évaluées)

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points / 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

Dans tous les cas il faudra conduire de façon effective et à allure soutenue sur route et sur autoroute. L'inspecteur au permis de conduire et de la sécurité routière va donner à l'élève, des instructions directionnelles simples. S'il n'a pas compris ou mal entendu, il peut bien entendu demander à l'inspecteur de répéter. Le but de cette épreuve est de montrer à l'examineur que l'élève doit lui faire partager son assurance et son autonomie au volant. Et également montrer qu'il a conscience des risques grâce à une conduite en toute sécurité. L'inspecteur peut parfois faire des remarques, qui ont pour but de faire réfléchir l'élève et améliorer sa conduite avant de commettre une faute éliminatoire.

Après avoir fini son épreuve, l'élève reçoit le résultat de son épreuve entre 2 et 4 jours ouvrables (hors week-end et jours fériés) sur le site de la sécurité routière : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>.

Ce document permet à l'élève de conduire, pendant 4 mois, en attendant de recevoir directement chez lui son permis de conduire. Il doit le présenter aux forces de l'ordre lors d'un éventuel contrôle et à son assurance pour assurer son véhicule. Les démarches pour recevoir son permis de conduire sont effectuées gratuitement à l'auto-école après que l'élève ait rapporté tous les documents nécessaires afin d'effectuer la demande (Comme pour l'inscription qui est effectué par nos soins).

### **Conditions de passage aux examens du permis de conduire :**

Pour le passage de l'examen du code, l'élève devra régler une redevance de 30€ à l'auto-école. Celle-ci s'occupant de réserver les places et imprimer les convocations, elle paye également les places, puis demande le remboursement à ses élèves.

Pour le passage de l'examen pratique, le compte doit être soldé.

L'auto-école propose aux élèves qui font environ 10 fautes de moyenne au cours de code généraux de passer le code. Pour obtenir le code de la route, l'élève doit faire entre 0 et 5 fautes. Généralement avec le pré-examen de 2 heures juste avant le passage de l'épreuve, les élèves obtiennent le code de la route. Le moniteur juge aussi le niveau de l'élève en fonction de sa participation aux cours de code également.

Pour l'examen pratique, c'est le moniteur qui donne son accord pour le passage. L'élève a donc réalisé les 20 heures de conduite minimum obligatoire, et validé les différentes compétences du programme REMC.

Attention : sans pièce d'identité, AUCUN EXAMEN n'est possible.

Pour les élèves en conduite accompagnée, il faudra également présenter son livret d'apprentissage.

### *Rappel des âges :*

*AAC : 17 ans + 1 an entre la date du rendez préalable et la date de l'examen pratique*

*B : 18 ans*

### *Délais :*

*Entre 2 échecs épreuve théorique « état » : 2 jours*

*Entre 2 échecs épreuve théorique « privé » : 2 jours*

*Entre la réussite à l'épreuve théorique et la pratique : 2 jours*

*Entre 2 échecs pratiques : 2 jours*

✍ Les élèves ont également une convocation papier lors du passage de l'épreuve plateau et circulation pour le permis moto.

# ABC DE LA CONDUITE

## Moto

### Les enjeux de la formation Permis de conduire Moto :

Au-delà du plaisir de conduire, le permis moto est peut-être pour vous une nécessité ou une simple envie.

Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

### Déroulement de l'épreuve :

#### Epreuve théorique moto (ETM) :

Il s'agit d'un examen d'une durée approximative de 30 minutes.

L'épreuve théorique peut se dérouler du lundi au samedi matin, selon le centre d'examen choisi. Nous avons 3 centres à Langres. Code'nGo, le plus proche à quelques minutes à pied de l'auto-école, la Poste qui se situe à environ 5 minutes en voiture ou SGS Objectif Code à 7 minutes en voiture.

Les élèves travaillent à la maison cette partie du permis moto, mais l'auto-école a le suivi de chacun. (Jour et heure de connexion, nombres de fautes ...). Quand l'élève a le niveau requis, l'auto-école convient d'une date avec l'élève pour passer l'ETM. L'auto-école imprime la convocation pour l'élève ou lui envoie par mail si la réservation de la place se fait par téléphone.

Dans la salle d'examen d'une capacité de 6 personnes maximum, les élèves sont tous équipés d'une tablette et d'une paire d'écouteurs. Chaque série de code est différente.

Quelques minutes ou heures après le passage de l'épreuve théorique moto, nous recevons les résultats par mail.

#### Epreuve du plateau

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis. L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité. Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).

L'épreuve HC dure 10 minutes, accueil compris. Son objectif est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

L'inspecteur va vous demander de :

- Déplacer la moto en marche avant sans l'aide du moteur et la replacer en la reculant.
- Effectuer le parcours (que vous avez répété en leçons) comprenant une allure lente chronométrée, une non chronométrée avec un passager et 2 retours à allure plus élevée avec relevé de vitesse comprenant un freinage et un évitement.

Si l'inspecteur constate que vous effectuez cette épreuve correctement, il vous validera la partie « hors circulation ». Si votre résultat est défavorable, vous devrez certainement vous entraîner encore et attendre minimum 48 h pour que nous vous proposons une nouvelle session. À partir de la date de réussite, vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pour 5 épreuves circulation pendant 3 ans, sous réserve de la validité du code. La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR).

**Le candidat dispose pour cette épreuve de 2 essais.**

### Épreuve circulation :

Lorsque l'élève a réussi l'épreuve théorique (si nécessaire), et l'épreuve du plateau (HC) il reste une dernière épreuve à passer pour obtenir le permis A1 ou A2 : l'épreuve en circulation.

L'identité de l'élève sera vérifiée avant le départ. Il devra avoir sa pièce d'identité et son permis de conduire pour les élèves déjà détenteur d'un permis.

L'élève va conduire sa moto pendant environ 40 minutes en et hors agglomération. Il suivra les instructions de l'examineur grâce à une oreillette.

L'inspecteur vérifie pendant cette dernière épreuve si l'élève est capable de s'équiper et s'installer sur sa moto, connaître et utiliser les commandes, dépasser et changer de direction, communiquer avec les autres usagers et partager la chaussée, adapter son allure selon les situations qu'il peut être amené à rencontrer, appliquer la réglementation et maintenir les distances de sécurité obligatoires. Pour être reçu à l'épreuve circulation, le candidat doit obtenir un minimum de 21/27 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

L'élève reçoit le résultat de son épreuve entre 2 et 4 jours ouvrables (hors week-end et jours fériés) sur le site de la sécurité routière : <http://securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

Ce document permet à l'élève de conduire, pendant 4 mois, en attendant de recevoir directement chez lui son permis de conduire. Il doit le présenter aux forces de l'ordre lors d'un éventuel contrôle et à son assurance pour assurer son véhicule. Les démarches, pour recevoir son permis de conduire sont effectuées gratuitement à l'auto-école après que l'élève ait rapporté tous les documents nécessaires afin d'effectuer la demande (Comme pour l'inscription qui est effectué par nos soins).

### Conditions de passage :

Pour le passage de l'examen du code moto, l'élève devra régler une redevance de 30€ à l'auto-école. Celle-ci s'occupant de réserver les places et imprimer les convocations, elle paye également les places, puis demande le remboursement à ses élèves.

Pour le passage de l'examen hors circulation (plateau), une partie du règlement doit être réglé et le compte doit être soldé lors de la dernière partie, soit l'épreuve circulation. Un échéancier a été mis en place, on le retrouve sur chaque contrat de formation.

Pour le passage de l'épreuve plateau, le moniteur proposera une date de passage à l'élève, lorsqu'il jugera que celui-ci a le niveau requis, c'est-à-dire lorsque certaines compétences du programme REMC seront acquises et, que l'élève réussit les 3 étapes sur 4 à franchir. (Epreuve sans moteur, à allure réduite, et à allure normale).

Pour le passage de l'épreuve circulation, l'élève devra avoir obtenu le code moto et l'épreuve hors circulation (plateau). Il devra effectuer ses leçons de conduite et lorsque le moniteur jugera qu'il est prêt, et que l'élève aura fini de valider les compétences du programme REMC il pourra passer l'épreuve circulation.

Attention : sans pièce d'identité, AUCUN EXAMEN n'est possible.

Pour les élèves déjà titulaires d'un permis de conduire, il faut également le présenter le jour de chaque épreuve.

### Rappel des âges :

A1 : 16 ans

A2 : 18 ans

### Délais :

Entre la réussite de l'épreuve théorique et la pratique : 2 jours

Entre la réussite au plateau et la circulation : 2 jours

Entre 2 échecs pratiques : 2 jours